

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Voile

Question au Gouvernement n° 2141

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Pierre Heriaud.

M. Pierre Heriaud. Monsieur le ministre delegue a la jeunesse et aux sports, ma question concerne l'organisation, le deroulement et les consequences de l'epreuve sportive exceptionnelle qu'est la course a la voile en solitaire autour du monde sans assistance et sans escale: le Vendee globe challenge.

Cette course, autorisee par le Gouvernement et se deroulant sous le controle des affaires maritimes, repond aux normes de securite exigees, et bien au-dela, en ce qui concerne tant les bateaux et leurs insubmersibilite que les equipements de signalisation et de survie. La securite interne de cette epreuve correspond aux exigences qu'imposent tous les risques encourus.

Malgre tout, la troisieme edition de cette epreuve a connu et connait des evenements dramatiques et des sauvetages quasi miraculeux. A cet egard, la marine australienne, qui est intervenue conformement a la convention internationale d'assistance en mer, doit etre remerciee et felicitee chaleureusement pour son action aussi efficace que courageuse. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Une epreuve de ce type et de cette importance ne pourra jamais etre organisee ni se derouler sans aucun risque des lors qu'y participeront toujours des conquerants de l'impossible.

Toutefois, face aux interrogations que peuvent susciter chez nos concitoyens de tels evenement, et leurs consequences, je souhaite, monsieur le ministre, que vous confirmiez a la representation nationale, premierement, que toutes les mesures de securite sont bien prises dans une telle epreuve et que l'assistance aux navigateurs naufrages a ete effectuee conformement aux termes de la convention internationale, a laquelle adherent tous les pays du monde, c'est-a-dire sans consequences financieres pour les contribuables français; deuxiemement, que le Gouvernement examinera avec les organisateurs de la course, au terme de cette troisieme edition, les moyens a mettre en oeuvre pour ameliorer encore, si possible, la securite d'une epreuve aussi importante. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports.

M. Louis Le Pensec. Il n'y a pas de ministre de la mer?

M. Guy Drut, ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Monsieur le depute, il est d'abord evident que tous les marins qui prennent le depart d'une telle epreuve sont conscients qu'il n'est pas possible de parler de risque zero. Pretendre le contraire serait une erreur et ferait fi du principe de responsabilite individuelle. A-t-on le droit, a-t-on le devoir d'essayer de parvenir au risque zero, de souhaiter une societe completement aseptisee ? Une telle demarche aboutirait, par exemple, a interdire les grandes ascensions.

M. Pierre Mazeaud. Jamais! (Sourires.)

M. Didier Boulaud. Mazeaud grimpe, Juppe coule!

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Elle aboutirait a interdire aussi les courses automobiles, les sports mecaniques, etc. Je ne crois donc pas que cela soit souhaitable.

La convention internationale relative au secours en mer, qui nous lie aux autres pays, n'a pas d'incidence directe sur celui dont les bateaux sont secourus et il n'y a evidemment aucune obligation de resultat en la matiere. Enfin, comme je l'ai ecrit le 15 janvier dernier a mon homologue australien, auquel j'ai transmis a la fois les felicitations et les remerciements du gouvernement francais, je suis en relation reguliere avec les organisateurs

du Vendee globe challenge. S'il n'est ni possible ni souhaitable d'intervenir durant le deroulement de cette epreuve...

M. Jean-Yves Le Deaut. On est rassure!

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. ... tous les marins, tous les architectes sont parfaitement conscients de la necessite d'engager, a l'issue de cette epreuve, un dialogue constructif pour faire en sorte qu'elle garde toutes ses lettres de noblesse, mais en assurant les meilleures garanties de securite pour les uns et pour les autres. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Pierre Heriaud.

M. Pierre Heriaud. Monsieur le ministre delegue a la jeunesse et aux sports, ma question concerne l'organisation, le deroulement et les consequences de l'epreuve sportive exceptionnelle qu'est la course a la voile en solitaire autour du monde sans assistance et sans escale: le Vendee globe challenge.

Cette course, autorisee par le Gouvernement et se deroulant sous le controle des affaires maritimes, repond aux normes de securite exigees, et bien au-dela, en ce qui concerne tant les bateaux et leurs insubmersibilite que les equipements de signalisation et de survie. La securite interne de cette epreuve correspond aux exigences qu'imposent tous les risques encourus.

Malgre tout, la troisieme edition de cette epreuve a connu et connait des evenements dramatiques et des sauvetages quasi miraculeux. A cet egard, la marine australienne, qui est intervenue conformement a la convention internationale d'assistance en mer, doit etre remerciee et felicitee chaleureusement pour son action aussi efficace que courageuse. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Une epreuve de ce type et de cette importance ne pourra jamais etre organisee ni se derouler sans aucun risque des lors qu'y participeront toujours des conquerants de l'impossible.

Toutefois, face aux interrogations que peuvent susciter chez nos concitoyens de tels evenement, et leurs consequences, je souhaite, monsieur le ministre, que vous confirmiez a la representation nationale, premierement, que toutes les mesures de securite sont bien prises dans une telle epreuve et que l'assistance aux navigateurs naufrages a ete effectuee conformement aux termes de la convention internationale, a laquelle adherent tous les pays du monde, c'est-a-dire sans consequences financieres pour les contribuables français; deuxiemement, que le Gouvernement examinera avec les organisateurs de la course, au terme de cette troisieme edition, les moyens a mettre en oeuvre pour ameliorer encore, si possible, la securite d'une epreuve aussi importante. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports.

M. Louis Le Pensec. Il n'y a pas de ministre de la mer?

M. Guy Drut, ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Monsieur le depute, il est d'abord evident que tous les marins qui prennent le depart d'une telle epreuve sont conscients qu'il n'est pas possible de parler de risque zero. Pretendre le contraire serait une erreur et ferait fi du principe de responsabilite individuelle. A-t-on le droit, a-t-on le devoir d'essayer de parvenir au risque zero, de souhaiter une societe completement aseptisee ? Une telle demarche aboutirait, par exemple, a interdire les grandes ascensions.

M. Pierre Mazeaud. Jamais! (Sourires.)

M. Didier Boulaud. Mazeaud grimpe, Juppe coule!

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. Elle aboutirait a interdire aussi les courses automobiles, les sports mecaniques, etc. Je ne crois donc pas que cela soit souhaitable.

La convention internationale relative au secours en mer, qui nous lie aux autres pays, n'a pas d'incidence directe sur celui dont les bateaux sont secourus et il n'y a evidemment aucune obligation de resultat en la matiere. Enfin, comme je l'ai ecrit le 15 janvier dernier a mon homologue australien, auquel j'ai transmis a la fois les felicitations et les remerciements du gouvernement français, je suis en relation reguliere avec les organisateurs du Vendee globe challenge. S'il n'est ni possible ni souhaitable d'intervenir durant le deroulement de cette epreuve...

M. Jean-Yves Le Deaut. On est rassure!

M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports. ... tous les marins, tous les architectes sont parfaitement conscients de la necessite d'engager, a l'issue de cette epreuve, un dialogue constructif pour faire en sorte qu'elle garde toutes ses lettres de noblesse, mais en assurant les meilleures garanties de securite pour les uns et pour les autres. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : M. Hériaud Pierre Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2141

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 janvier 1997, page 245 **Réponse publiée le :** 22 janvier 1997, page 245

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 1997